





Mercredi 3 juillet 2013

SAINT-GOBAIN 2013 : SAINT-GOBAIN DEVIENT ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ



LES 28 ET 29 MAI DERNIERS, SAINT-GOBAIN DELIVRAIT SA PREMIÈRE FORMATION EN TANT **QU'ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ PAR CERTIBAT**, DANS SON CENTRE DE FORMATION, A VAUJOURS (93).

A l'issue de cette formation proposée par le Groupe Saint-Gobain et ses marques ISOVER et PLACO® sur les solutions d'isolation pour les maisons à basse consommation, un CERTIFICAT DE FORMATION a été remis aux huit entreprises participantes, soit douze « apprenants ». Ce certificat permet à ces entreprises de satisfaire aux exigences de compétence dans le

cadre d'une QUALIFICATION PROFESSIONNELLE QUALIBAT probatoire. Il est la preuve de leur engagement en faveur d'une amélioration permanente de leur savoir-faire. Par l'obtention de ce LABEL, Saint-Gobain atteste une nouvelle fois de sa volonté d'inscrire son offre dans une démarche de qualité, au service des professionnels de la construction.

SAINT-GOBAIN : ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

A l'écoute des besoins de ses clients, Saint-Gobain s'engage à leur offrir un SERVICE FORMATION de grande qualité. L'exclusivité de son offre réside dans la complémentarité des systèmes et solutions proposés par les différentes marques du Groupe. Cette approche globale et transversale vise la montée en compétence de toute la filière de la construction.

Le LABEL CERTIBAT couronne l'engagement de Saint-Gobain en faveur de l'amélioration permanente de ses prestations : adaptation des modules de formation en fonction des évolutions techniques et réglementaires, actualisation des outils pédagogiques, respect des règles de sécurité, optimisation des formations pour les formateurs, suivi et évaluation des stagiaires etc. Ce LABEL DE QUALITÉ distingue Saint-Gobain pour l'adéquation de son offre aux exigences fixées par CERTIBAT.

UN SERVICE POUR LE PROFESSIONNEL

Le LABEL CERTIBAT FORMATION positionne Saint-Gobain comme un fournisseur de service en matière de formation professionnelle. Dès aujourd'hui, artisans et entreprises peuvent par les formations Saint-Gobain, prétendre à une QUALIFICATION PROFESSIONNELLE auprès de QUALIBAT. Celle-ci leur permet de valoriser leurs compétences et d'attester de leur respect des règles de l'art.

Pour obtenir une qualification professionnelle, l'entreprise doit attester qu'elle répond à l'ensemble des obligations légales en matière juridique, fiscale et sociale. Elle doit également justifier de son savoir-faire technique en présentant trois chantiers de référence représentatifs de la qualification visée. Si la demande de

l'entreprise est jugée conforme aux exigences du référentiel QUALIBAT, la qualification lui sera attribuée pour une durée de quatre ans.

Si l'entreprise ne peut présenter de références chantier ou que celles-ci sont jugées insuffisantes, la qualification pourra lui être attribuée à titre probatoire, pour une durée de deux ans. Dans ce cas, elle doit démontrer ses compétences, notamment en les justifiant par une formation, comme celles que Saint-Gobain délivre, aujourd'hui.

POUR EN SAVOIR PLUS

N°Azur 0 810 440 440

Fax 01 41 51 54 49 | service-formation@saint-gobain.com | www.construireavecsaint-gobain.fr

A propos de CERTIBAT : filiale de QUALIBAT, CERTIBAT est l'organisme de certification dédié au secteur de la construction (Bâtiment et Travaux Publics). Il délivre essentiellement des certifications de systèmes de management (Qualité, Sécurité et Environnement) aux maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, entreprises de BTP, industriels et des certifications de service.

À propos du Groupe Saint-Gobain : Saint-Gobain, leader mondial de l'habitat, conçoit, produit et distribue des matériaux de construction en apportant des solutions innovantes aux défis de la croissance, des économies d'énergie et de protection de l'environnement.

CONTACT PRESSE:

Marie Peltier - Responsable Communication Saint-Gobain, Habitat France Marie.peltier@saint-gobain.com Tel. +33(0)1 46 25 47 16 | Mob. +33(0)7 86 99 22 69

